GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

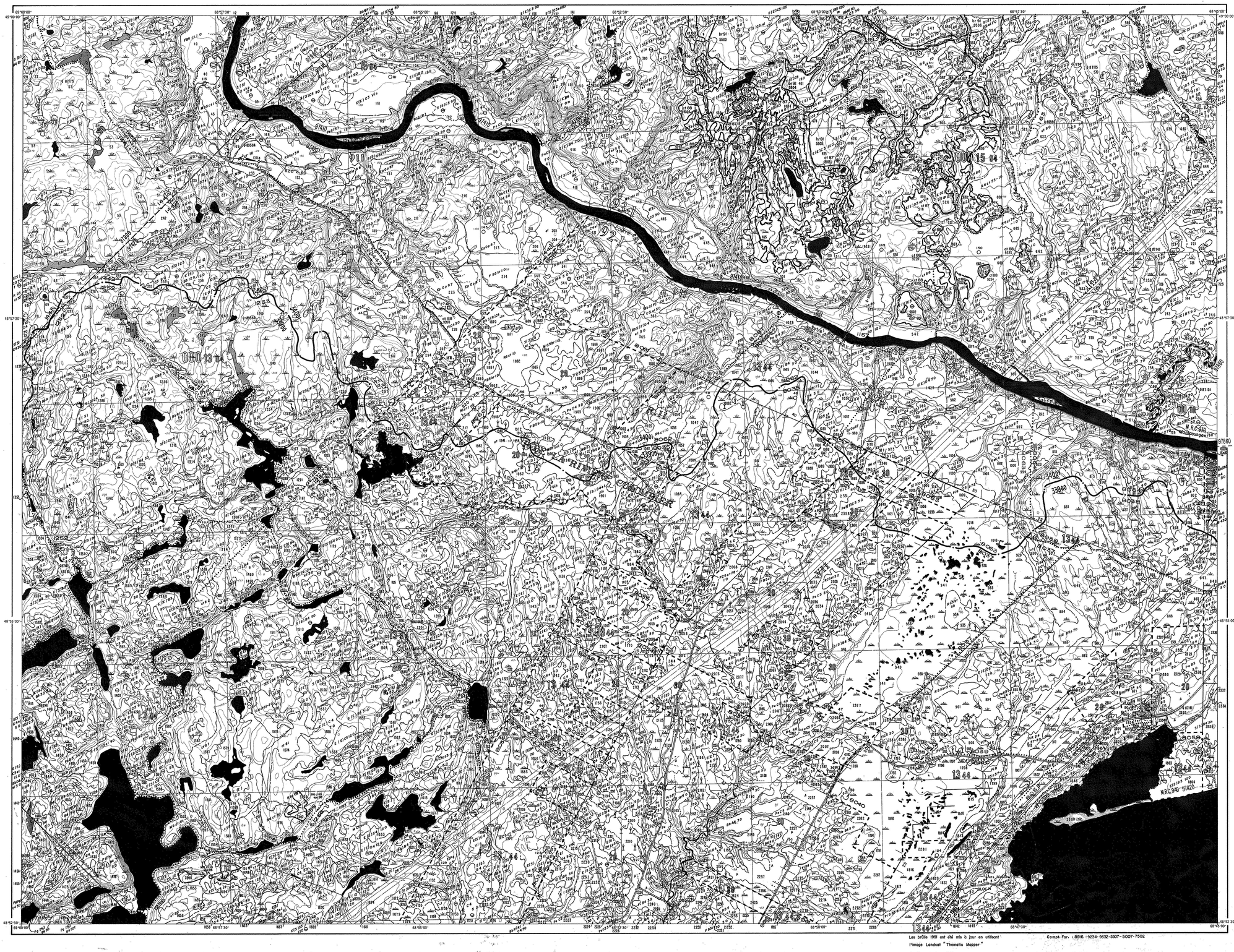

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... co
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dld
Coupe de jardinage ..... cj
Coupe à blanc (avec ou sans épargne) ..... cb
Préparation à la coupe mécanique ..... pm
Plantation en récipients ..... pr
Plantation en boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Fertilisation minérale ..... fm
Récolte dans les érablières (sirop, tire) ..... ec

N.B. Ces interventions indiquent les perturbations et non exigées de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et eux-groupements)

Résineux ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— à mélèze ..... R (L)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à thuya (cèdre) ..... R (T)
— à peuplier ..... R (Pe)
— à bouleau ..... R (B)
Pessière ..... P
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (cime) ..... P (E)
— à thuya (cèdre) ..... P (T)
— à mélèze ..... P (M)
— à peuplier ..... P (Pe)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... P (PB)
— à pin gris ..... P (PG)
— à sapin et/ou épinette ..... P (S)
Pinède à pin blanc (pinèdes) ..... PB
— (plantation d'épinette de Norvège) ..... PB (EN)
— (plantation d'épinette noire) ..... PB (E)
— (plantation d'épinette rouge) ..... PB (ER)
Sapinière ..... S
— à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse ..... S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à pin gris ..... S (PG)
— à mélèze ..... S (M)
— à peuplier (à sapin baumier) ..... S (Pe)
Pinède à pin rouge ..... PR
— — — — avec pin rouge ..... PR (PR)
— — — — et/ou rouge) (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (R)
— — — — avec épinette noire ou épinette rouge ..... PR (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — — — avec mélèze ..... PR (M)
— — — — avec pin gris ..... PR (PG)
— — — — avec pin rouge ..... PR (PR)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PR (PB)
— — — — avec peuplier ..... PR (Pe)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— — — — (plantation) ..... PR p
Pinède à pin gris ..... PG
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PG (PG)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — — — avec mélèze ..... PG (M)
— — — — avec pin rouge ..... PG (PR)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— — — — avec peuplier ..... PG (Pe)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— — — — (plantation) ..... PG p
Mélèzaie ..... M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— à thuya (cèdre) ..... M (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (PB)
— à pin gris ..... M (PG)
— à peuplier ..... M (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— (plantation de mélèze européen) ..... M (ME)
— (plantation de mélèze exotique) ..... M (ML)

MÉLANGES (groupements et eux-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris ..... F (PG)
— — — — avec pin blanc ..... F (PB)
— — — — avec pin rouge ..... F (PR)
— — — — avec épinette noire ..... F (E)
— — — — avec mélèze ..... F (L)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... F (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec pin gris ..... BP (PG)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BP (E)
— — — — avec pin blanc ..... BP (PB)
— — — — avec pin rouge ..... BP (PR)
Bouleau à bouleaux jaunes avec mélèze ..... BJ (L)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc ..... F (PB)
— — — — avec pin rouge ..... F (PR)
Peuplerie avec pin gris ..... Pe (PG)
— — — avec pin blanc ..... Pe (PB)
— — — avec pin rouge ..... Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge ..... Pe (E)
— — — avec mélèze ..... Pe (L)
Érablière rouge mélangée ..... Er (R)
Érablière sucrière mélangée ..... Es (S)
Mélangés à feuillus tolérants ..... M (F)
— — — — sur station tolérante ..... M (FS)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— d'essences intolérantes ..... F
— d'essences tolérantes ..... Ft
— à feuillus (plantation) ..... Fp
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... BP
— à bouleaux jaunes ..... BJ
Peuplier ..... Pe
Érablière rouge ..... Er
Érablière ..... E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... E (P)
— à peupliers ..... E (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes ..... E (F)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... E (Ft)
Plantation d'érables à sucre ..... Ers
— de bouleau jaune ..... Bej
— de peuplier ..... Pep
— de peuplier hybride ..... Peh
— de tilleul d'Amérique ..... Ft (L)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sd
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sdh
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) L
Terrain agricole ..... A
Emplacement récréatif, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... R

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bandes ..... cpb
Coupe partielle en mosaïque ..... cm
Coupe partielle plus épaisse légère cl
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... épl
Brulis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement: ⊖ I à 50 % ⊕ II à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brulis ..... br
Chablis total ..... ch
Épidémie ..... épi
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (très)	0-20 ans
30 —	21-40 ans
50 —	41-60 ans
70 —	61-80 ans
90 —	81-100 ans
120 —	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (très)	30-70 (peu)
80-30 —	30-80 —
80-40 —	40-80 —
80-50 —	50-80 —
80-70 —	70-80 —

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Pour 2 étages ou de haut, taillis, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne: Pour 2 étages ou de haut, taillis, majorité des tiges entre 60 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 80 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	5m	11m	16m	21m	26m	31m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	marais
Modérée	31 à 40 %	
Forte	41 à 50 %	
Abrupte	51 % et plus	

Les classes de pente exclusives de pente ne sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 133 C 13 50 m 12 — station — classe de pente — classe d'âge — classe d'âge — perturbation — classe de hauteur — classe de densité — sous groupe d'essences — groupement d'essences

R C3 c 60 121 — classe de pente — classe d'âge — grade de l'érigne — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SANSON & ASS. / SIGNATURE : Jean-Yves Couillard, s.f.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /10/82, 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 22*
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 2*
000*00'20"
Mode de tenure ou de gestion 1
Bloc d'aménagement 1
Concessionnaire ou autres 1
Bassin hydrographique 3400*
Bassin primaire 1
Bassin secondaire 1
Unité de gestion privée 911
Municipalité 97420*
Division de recensement 3
Municipalité 1
Codastre 1
Parcelle 903 7*
Région écologique 6g
Municipalité régionale de comté ... MRC. 940 LA HAUTE CÔTE NORD*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-3 S.E.	22-F-2 S.O.	22-F-1 S.E.	22-F-1 S.O.
N.E. 22-C-14 S.E.	N.O. 22-C-15 S.O.	N.E. 22-C-16 S.E.	N.O. 22-C-16 S.O.
N.E. 22-C-11 S.E.	N.O. 22-C-10 S.O.	N.E. 22-C-9 S.E.	N.O. 22-C-9 S.O.

22 C/15 N. O.

Les brûlis 1991 ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat " Thematic Mapper " du 19 septembre 1991.

Compt. For. : 8916 - 9234 - 9532 - 5507 - 5007 - 7502

Révision : avril 1996